



Pour le retrait du « pacte », pour une augmentation de 10% de la valeur du point d'indice... La résistance s'organise !

Alors qu'aucun texte réglementaire (décret, arrêté) ni même une note de service ne sont parus, les collègues se voient proposer de s'engager dans le « pacte » Macron-Ndiaye, et cela dans une situation où malgré l'inflation galopante, le ministre de la Fonction publique se contente d'annoncer une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice à partir du 1^{er} juillet.

L'objectif du ministre Ndiaye est clair : il pense contraindre les personnels pris à la gorge par l'effondrement de leur pouvoir d'achat à s'engager dans un dispositif remettant en cause leur statut et qui ne vise qu'à les opposer les uns aux autres. Le SNUDI-FO dénonce ce chantage odieux qui place d'ailleurs une nouvelle fois les directeurs en première ligne.

Dans les départements, dans de nombreuses écoles, la totalité des collègues refusent collectivement ce « pacte ». Certaines écoles adoptent des motions pour faire connaître cette décision.

Réunis à **Lyon** le 16 juin avec le SNUDI-FO, 103 collègues adoptent un appel indiquant notamment :

« Nous opposons au « pacte » nos revendications :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice : nous voulons 10% pour tous sans contrepartie comme le président Macron l'avait annoncé ! Le Président trouve 413 milliards d'euros pour l'armée, il doit pouvoir trouver de quoi rémunérer correctement les enseignants français !
- Des créations massives de postes pour alléger les effectifs, assurer les remplacements, renforcer les RASED et créer les centaines de places nécessaires qui manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux. »

Dans le **Val-de-Marne**, le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action et SUD Education appellent à un rassemblement mercredi 21 juin devant la DSDEN « pour exiger collectivement :

- L'annulation des fermetures de classes et l'ouverture de toutes les classes demandées par les écoles,
- L'augmentation générale des salaires sans contrepartie
- Le retrait du PACTE enseignant »

Dans le **Val-d'Oise**, les organisations syndicales FNEC FP-FO, SNUipp-FSU, SNES-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action et SUD Education appellent à une réunion syndicale commune mercredi 21 juin pour le retrait du « pacte » et une réelle revalorisation sans contrepartie.

Au CSA académique d'**Aix-Marseille**, la totalité des organisations syndicales adoptent l'avis suivant : « les représentants (FO, FSU, CGT Educ'action, Unsa et SUD) au CSA d'Aix-Marseille revendiquent l'abandon du Pacte. Ils considèrent que la contractualisation constitue une attaque sans précédent contre le statut et aggrave les conditions de travail. Ils revendiquent des augmentations salariales par la hausse du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation tout de suite et l'ouverture de négociations pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 2000. »

Dans l'**Ain**, les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action et SUD Education proposent aux personnels une motion intersyndicale contre le pacte et pour une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice d'au moins 10%. Dans les **Hautes-Pyrénées**, les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT et CGT Educ'action initient une pétition pour refuser collectivement le pacte et exiger une revalorisation.

Le SNUDI-FO réaffirme ses exigences :

- **Retrait du « pacte » Macron-Ndiaye !**
- **Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice sans contrepartie !**

Il appelle les personnels à se réunir dans les écoles, dans les réunions d'information syndicale pour affirmer collectivement leur refus du pacte, leur exigence de retrait et exprimer toutes leurs revendications.

Montreuil, le 20 juin 2023